The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
http://ageconsearch.umn.edu
aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Économie rurale

Les centres attractifs du Nord-Est Quercynois

Jean Ginier

Résumé

L'analyse exhaustive des équipements (alimentation, bâtiment, services privés et publics) des quarante-huit communes du Nord-Est quercynois conduit à un classement des bourgs et villages en fonction de leur complexité et de leur volume. Elle fait apparaître une véritable revanche des quatre chefs-lieux de canton, seuls centres pleinement attractifs.

Malgré la concurrence briviste et les rivalités locales, un réseau urbain dominé par Saint-Céré pourrait s'organiser le long d'un axe orienté du Limargue de coteaux aux vallées de la Dordogne et de la Bave. Il fournit un exemple caractéristique d'armature urbaine en milieu rural.

Abstract

The centres of attraction in the North-East Quercy - The exhaustive analysis of the amenities (food, constructions, public and private services) of the 48 « communes » in North-East Quercy leads to a classification of hamlets and villages according to their number and their size. This reveals the overwhelming superiority of the four principal towns of the four « cantons » which are the only true centres of attraction. In spite of the competition of Brive and local rivalty, a built-up area with Saint-Céré as its centre could be organized along an axis going from the hill- slopes of the Limargue to the valleys of the Dordogne and the Bave. It provides a characteristic example of an urban framework in a rural area.

Citer ce document / Cite this document :

Ginier Jean. Les centres attractifs du Nord-Est Quercynois. In: Économie rurale. N°91, 1972. pp. 79-93;

doi : https://doi.org/10.3406/ecoru.1972.2172

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1972_num_91_1_2172

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES CENTRES ATTRACTIFS DU NORD-EST QUERCYNOIS

par J. GINIER

Agrégé de géographie, Docteur ès lettres

L'analyse exhaustive des équipements (alimentation, bâtiment, services privés et publics) des quarante-huit communes du Nord-Est quercynois conduit à un classement des bourgs et villages en fonction de leur complexité et de leur volume. Elle fait apparaître une véritable revanche des quatre chefs-lieux de canton, seuls centres pleinement attractifs.

Malgré la concurrence briviste et les rivalités locales, un réseau urbain dominé par Saint-Céré pourrait s'organiser le long d'un axe orienté du Limargue de coteaux aux vallées de la Dordogne et de la Bave. Il fournit un exemple caractéristique d'armature urbaine en milieu rural.

Persée creative commons

The centres of attraction in the North-East Quercy

The exhaustive analysis of the amenities (food, constructions, public and private services) of the 48 « communes » in North-East Quercy leads to a classification of hamlets and villages according to their number and their size. This reveals the overwhelming superiority of the four principal towns of the four « cantons » (*) which are the only true centres of attraction. In spite of the competition of Brive and local rivalty, a built-up area with Saint-Céré as its centre could be organized along an axis going from the hill- slopes of the Limargue to the valleys of the Dordogne and the Bave. It provides a characteristic example of an urban framework in a rural area.

(*) Administrative district.

Malgré une urbanisation croissante, le milieu rural groupe encore sur 90 à 93 % de l'espace national plus du tiers de la population française. Son contenu enregistre des changements qualitatifs avec l'apparition de besoins plus diversifiés et la concentration des services dans des centres au fur et à mesure de la diminution de la population rurale. La diffusion d'équipements autrefois spécifiquement urbains qui correspondent à l'élévation du niveau de vie, tels que collège, hôpital ou cinéma, remet en cause les classements et les fonctions actuelles de certains centres [7-11] (*).

C'est par l'étude des secteurs secondaire et tertiaire caractérisés par leur émiettement en de multiples petits établissements que peuvent être distingués différents niveaux urbains. L'analyse des commerces, des services et de l'artisanat nécessaires à la vie quotidienne permet d'établir une hiérarchie des bourgs-relais du Nord-Est quercynois. Elle fournit un exemple significatif d'armature urbaine en milieu rural [4] (fig. 1).

(*) Les chiffres entre crochets renvoient à la biographie, page 86.

UNE REGION VIEILLIE

Au contact du Massif Central et de l'Aquitaine, le Haut-Quercy constitue la « porte de la Région Midi-Pyrénées ». Cette situation globale, qui valorise l'espace lotois, n'empêche pas le tiers septentrional du département de tomber dans la zone d'influence de Brive. Une trentaine de communes ont recours à la capitale du Bas-Limousin pour les services supérieurs. C'est le cas précisément pour le Nord-Est du Lot qui correspond au prolongement liasique du bassin permien [17]. Dans cette région excentrée et isolée s'est développée, pour suppléer au manque de grand centre, une série de « localités faiblement peuplées, mais d'allure nettement urbaine » [15]. Ignoré par le schéma directeur d'aménagement, ce Quercy-Vicomté (de Turenne) s'étend sur 565 kilomètres carrés et correspond en partie à la zone d'influence de Saint-Céré [10]. Le centre géométrique de cette entité économique : Puybrun se trouve à 40 km de Brive, à 81 km de Cahors la préfecture et à 192 et 232 km de Toulouse et de Bordeaux, les deux capitales régionales du Sud-Ouest (voir figure 2).

L'apparition d'un pôle de développement

La faible proportion de la population urbaine passée selon la définition de l'I.N.S.E.E. de 23 % en 1962 à 29 % en 1968 montre que le Lot possède les caractéristiques d'un département rural. Cependant un certain dynamisme industriel et le maintien de l'artisanat font que des communes telles que Bretenoux, Biars et Saint-Céré, regroupant 8 % des logements autorisés pour 5 % de la population, connaissent une urbanisation croissante [1].

Sur les 26 agglomérations de plus de 500 habitants recensées dans le Lot, huit font partie des quatre cantons de Martel, Vayrac, Bretenoux et Saint-Céré. Elles constituent l'un des quatre pôles du développement actuel du Haut-Quercy avec Cahors, Figeac et Souillac-Gourdon. Implantés dans la riche vallée de la Dordogne et sur les plateaux voisins du Limargue et du Causse, ces centres urbains traduisent les volontés rivales des féodalités laïques et ecclésiastiques désireuses de s'installer dans un terroir fertile. Ainsi en est-il de la bastide de Puybrun opposée par Philippe le Hardi à celle de Bétaille, création des vicomtes de Turenne ou à celle de Vayrac, jadis prévôté de l'abbaye de Tulle.

Une desserte insuffisante a eu pour effet l'installation d'un assez grand nombre de petits artisans et commerçants souvent confondus, ainsi que le développement des pouvoirs administratifs et des professions libérales dans les chefs-lieux de canton. L'implantation d'industries légères de transformation achève de donner son originalité à ce terroir quercynois trop éloigné de Cahors et déjà tourné vers le marché briviste [6].

L'insuffisance de la population active

En moins d'un siècle, la carte de la population s'est singulièrement éclaircie. Près des trois-quarts des 48 communes actuelles — contre moins d'un sixième en 1876 — groupent un effectif inférieur à 500 habitants.

De 40.113 habitants (DK 73), la population des quatre cantons est tombée à 23.562 (DK 43). Progressant de 11 % entre les deux derniers recensements, les sept communes dites « urbaines » (DK supérieur à 70), dont les deux Z.P.I.U. de Bretenoux-Biars et de Saint-Céré, rassemblent à elles seules 45 pour cent du total. Grâce à l'industrialisation, Biars, Saint-Céré et Bretenoux apparaissent en expansion et précèdent les communes commerçantes des Quatre-Routes et de Puybrun. Enfin les circonscriptions rurales comme Gintrac régressent régulièrement à la cadence de 1 à 1,5 % par an, à moins qu'elles ne deviennent des communes-dortoirs telles que Girac et Gagnac [6].

Cette situation s'explique par un inquiétant vieillissement de la population. A Saint-Céré, le nombre des personnes au moins sexagénaires (1.655) dépasse celui des actifs de 40 à 60 ans ! Les jeunes de 20 à 24 ans ne représentent que 4,7 % de l'effectif. Célibat forcé des exploitants agricoles et émigration des jeunes filles contribuent à la dépopulation. Aussi le taux de natalité de 11,4 ‰ ne parvient-il pas à équilibrer celui de la mortalité (15,3 ‰). Les cantons occidentaux connaissent le plus grand déficit (— 4,5 ‰), tandis que celui de Bretenoux apparaît comme le moins touché (— 0,7 ‰) grâce à l'installation d'une cinquantaine de retraités attirés par l'ensoleillement de la vallée.

Parfois les migrations de travail ont pour effet de renverser localement le phénomène de dépopulation. Près de 500 ruraux, anciens chefs d'exploitation, fournissent une main-d'œuvre de migrants journaliers. 86 pour cent d'entre eux restent dans le cadre de la petite région et se dirigent volontiers vers Biars-Bretenoux (37 %), Saint-Céré (19 %) et les Quatre-Routes (11 %). Selon la spécialisation des centres attractifs, des répartitions significatives apparaissent ; les trois quarts des migrants venus à Biars se composent d'ouvriers tandis que la proportion des employés-cadres dépasse 48 % à Saint-Céré.

Estimée à 9.425 personnes, la population active du Quercy-Vicomté ne représente que 40 % de l'ensemble. Le secteur primaire essentiellement agricole occupe 52 % de ces actifs, tandis que les activités secondaires n'en représentent qu'un cinquième, dont près de la moitié dans le bâtiment. Sur les 27 % réservés au tertiaire, les commerces s'en attribuent 10 % et les services publics 7 %. Les services privés varient notablement : ils atteignent 8,4 % à Saint-Céré contre 3,4 pour cent à Bretenoux moins urbanisé.

Un millier d'*artisans,* dont 620 patrons, se répartissent entre les cantons, en particulier à Saint-Céré (30 pour cent). Une commune sur deux possède au moins un garagiste-réparateur de machines, notamment le long des routes Figeac-Tulle et Bretenoux-Brive. La modernisation des vieilles maisons en résidences secondaires permet de maintenir les activités du bâtiment qui occupent la moitié des artisans [2], alors que le machinisme agricole et l'ameublement n'emploient que 17 et 13 % de l'effectif artisanal (voir figure 4).

Le nombre élevé des *commerçants* (854) s'explique par la trop grande diffusion des commerces alimentaires présents dans 90 % des communes. Le canton de Saint-Céré s'en attribue le tiers, alors que Martel n'en groupe que 18 %. Malgré la dure concurrence des « grandes surfaces » brivistes, le commerce local arrive à se maintenir grâce au travail efficace des ambulants qui sillonnent une à deux fois par semaine les communes rurales [5].

LES EQUIPEMENTS SECONDAIRES ET TERTIAIRES

Selon les cantons, le nombre des actifs (artisans et ouvriers) rencontrés dans les établissements du secteur secondaire varie de 16 à 27 %. Celui des employés du tertiaire oscille entre 25 et 29 %. Le dénombrement par centre va permettre de nuancer ces données globales (voir figure 6).

La première démarche consiste à recenser les différents équipements.

Méthodologie de la hiérarchisation

Le dépouillement des fichiers d'entreprises

Le fichier des établissements industriels et commerciaux de l'I.N.S.E.E., les listes du Comité de l'Emploi ainsi que celles des Chambres de Commerce et des Métiers fournissent une documentation de base que l'on peut compléter par l'utilisation de l'annuaire officiel des abonnés au téléphone et par des enquêtes directes auprès des municipalités, des artisans et des commerçants [3-8-19].

Volontairement limité aux 48 communes du Nord-Est quercynois, ce dépouillement a permis de définir des rubriques. A l'usage, des regroupements ont été opérés. Sans parler des services publics, dont la concordance est notée au passage, trois groupes : alimentation, bâtiment et services privés, facilitent la hiérarchisation des centres attractifs de la petite région (voir tableau I).

Les combinaisons de commerces, d'artisanat et de services

Pour chaque catégorie d'équipement a été relevé le nombre de localités possédant au moins un établissement. Apparaissent ainsi plusieurs niveaux de centres [16].

— Le noyau le plus simple ne comprend qu'une épicerie-buvette associée à un ou deux commerces alimentaires fondamentaux (boulangerie, boucherie) et quatre ou cinq artisans du bâtiment. Cette combinaison élémentaire forme l'essentiel de l'équipement rural, où elle assure plutôt mal la « satisfaction » des besoins quotidiens. Ne groupant que 3 à 10 entreprises, elle définit des *villages sans attraction* .

— Aux commerces précédents, la première combinaison nettement différencée ajoute l'alimentation générale, le garage ou la station-service, l'hôtel-restaurant, l'agence postale et une dizaine d'artisans du bâtiment. Malgré l'apparition de quelques services, cet échelon n'en reste pas moins encore rural et correspond au *village-centre.*

— Les deux niveaux suivants ne se limitent plus aux activités de première nécessité. Ils englobent les éléments d'une véritable vie de relation, puisqu'ils sont en mesure de fournir les équipements ménagers de base, les services médicaux et administratifs.

Le *bourg* (ou bourgade) possède graineterie, quincaillerie et commerce de cycles. Il accueille médecin, pharmacien et parfois même infirmière diplômée. Il abrite le notaire ou l'huissier ainsi que l'agent d'assurances. La présence de plusieurs hôtels-restaurants, de même que l'existence de services de transports (taxis, cars) se justifie par un développement du tourisme estival.

A un échelon un peu plus élevé, le *gros bourg,* doté d'un marché hebdomadaire, voit s'installer le vendeur en appareils électro-ménagers, l'horloger-bijoutier et le libraire sans oublier les services médicaux. Un ou plusieurs guichets bancaires, le percepteur ainsi qu'un collège du Premier Cycle, la brigade de gendarmerie, la maison de retraite et des équipements de loisir donnent au gros bourg une certaine autonomie.

— Enfin dans la *petite ville* apparaissent les premiers grossistes en produits agricoles et en matériaux de construction. Comme le prouve le nombre élevé des commerces de boissons, le secteur alimentaire se diversifie. Trois fois plus nombreux que dans les gros bourgs, des établissements spécialisés assurent les besoins particuliers comme l'ameublement, la parfumerie, les soins de beauté, les sports et les jeux... L'existence d'agences immobilières, d'architectes et géomètres, d'un hôpital ainsi que d'un corps spécialisé de sapeurs-pompiers montre bien que, cette fois, le niveau véritablement urbain est atteint.

Le volume des équipements

Sur un total de 1.120 entreprises, l'alimentation s'en attribue le quart, de même que le bâtiment, cependant que les services privés se réservent donc la moitié des installations. La traduction en *millièmes* de l'équipement permet d'établir une classification des différents centres. Un écart considérable de l'ordre de 1 à 3,7 sépare Saint-Céré des bourgs les plus importants (Bretenoux et Martel). Il disparaît lorsque l'on compare le « poids » des quatre gros bourgs (277 ‰) à celui de la ville (283 ‰). De ce groupe compact se sépare toutefois le binôme Bretenoux-Biars qui, avec 133 millièmes, tend à rivaliser avec Saint-Céré (voir tableau II).

Un nouvel ensemble regroupe les bourgs mineurs dont l'équipement médian se situe entre 30 et 40 millièmes. Si les Quatre-Routes et Puybrun se rapprochent de la catégorie supérieure, bien que n'étant pas chefs-lieux de canton, au contraire Gagnac, Bétaille et Laval-de-Cère stagnent à 20 ‰, parce que trop proches des gros bourgs.

De part et d'autre de la médiane 13 ‰ se remarque une dizaine de communes pour la plupart situées dans le centre et l'est de la région. Les derniers éléments Teyssieu et Prudhomat ne comptent que pour 10 millièmes. Ils se placent tout près des 26 villages sans attraction, compris pour la plupart entre 2 et 4 millièmes, et dont le poids total (116 ‰) ne représente que 40 % de celui de Saint-Céré.

De franches discontinuités isolent la ville des bourgs et ces derniers des villages. Il paraît intéressant de noter une corrélation étroite entre le volume de population agglomérée et le poids commercial et artisanal des centres. Les deux catégories de villages qui groupent près de 22 % de la population se réservent 25 % de l'équipement ; les gros bourgs enregistrent des données identiques (18,2 et 18,4 %), de même que la ville de Saint-Céré (28,8 et 28,1 %).

Des critères complémentaires de hiérarchisation

Fort éloquente en elle-même, la hiérarchisation des centres attractifs en fonction du degré d'équipement peut être confirmée par l'utilisation complémentaire d'autres critères.

En cette époque de démarches officielles, la *fréquence des bureaux administratifs* — à l'exclusion des mairies omniprésentes — fournit une preuve d'attractivité. Sur 67 bureaux recensés, le canton de Saint-Céré s'en adjuge 30, dont 27 installés dans la ville même. Les quatre chefs-lieux de canton rassemblent les deux tiers de ces établissements et se comportent en véritables centres, où l'on vient chercher ce que l'on ne trouve pas dans sa commune (voir figure 7).

Autre moyen de différenciation : la carte des *moyens de communication.* Trois lignes de chemin de fer à une voie relient 13 gares qui doivent desservir 48 communes, placées à l'écart du grand axe électrifié Paris-Toulouse. Mieux articulé, le réseau routier rend de plus grands services. L'expérience prouve que l'isochrone 30-40 minutes correspond à la distance que l'on parcourt pour se rendre à Brive ou à Saint-Céré plutôt qu'à Aurillac ou Cahors. Outre l'automobile particulière, présente dans les trois-quarts des foyers, les transports routiers assurent une desserte correcte de la partie orientale. Ainsi sur 11 lignes de cars, cinq relient quotidiennement Saint-Céré-Bretenoux à Brive le long de l'axe Figeac-Brive-Tulle plus fréquenté que la seconde route par les vallées de la Dordogne et de la Tourmente (Vayrac-les-Quatre-Routes). Enfin chaque semaine, le Ségala est traversé par une demi-douzaine de services de messageries : grâce à ses camions basés pour les quatre cinquièmes dans la ville, Saint-Céré joue le rôle de gare routière (voir figure 3).

Plus que l'emploi du calcaire ou du granit, le *modernisme de l'habitat* permet de différencier les centres. Si pour la région 12 % des logements urbains sont postérieurs à 1949, ce taux atteint 16,3 % à Bretenoux. Depuis quinze ans, l'on y construit une maison pour 18 habitants contre seulement une pour 94 à Martel. D'ailleurs que ce soit pour l'eau courante, le chauffage central ou la présence de salle d'eau, des écarts significatifs du simple au double apparaissent entre le Causse rural et la vallée plus urbanisée. Il en est de même pour la possession d'un poste téléphonique. On décompte un appareil pour 15 habitants à Saint-Céré contre 1 pour 26 à Martel, soit un taux de 6 téléphones pour 100 personnes dans les communes les plus commerçantes.

La classification des centres attractifs

L'utilisation combinée des différentes méthodes décrites ci-dessus permet d'établir une classification des centres attractifs du Nord-Est quercynois.

Le nombre et la taille des centres

Chacune des catégories de centres comprend une masse de communes dont le chiffre de population reste proche de la moyenne. Des effectifs supérieurs au

niveau moyen signalent des localités qualitativement sous-équipées, comme c'est le cas pour Laval-de-Cère ou les communes-dortoirs de la vallée de la Dordogne. Outre la place médiocre (1 à 1,5 %) occupée par chacun des villages et la prééminence évidente de la ville, il est à noter que les quatre gros bourgs manifestent une certaine vitalité. De 1962 à 1968, qui a vu la reprise démographique de la petite région, des gains de 2 à 22 % ont été enregistrés. Au contraire les bourgs et a fortiori les onze villages-centres perdent de 3-4 % (Cressenssac-Bétaille) à 10-15 % (Carennac, Saint-Denis) de leurs habitants (voir tableau III).

L'équipement moyen des centres

Riche en activités fréquentes, le schéma des centres élémentaires s'altère à mesure que l'on atteint les établissements plus rares de la ville, tels que les instituts de beauté, les assurances ou l'habillement. Par rapport aux effectifs moyens, on observe des particularités qui correspondent aux fonctions des centres comme le montrent les différences d'équipement entre villes de retraités et cités ouvrières (voir figure 5).

Le secteur alimentation, qui ne compte que pour 13 % à Martel, dépasse les 23 % à Biars et les 27 % à Laval-de-Cère. Au contraire, les services privés plus utiles aux personnes âgées s'attribuent 68 % des entreprises martelaises contre 43 % à Biars. Bien que d'un poids égal à celui de Laval (20 millièmes), Bétaille possède le double d'entreprises du bâtiment par suite de l'installation de retraités dans sa « plaine » ensoleillée. La touristique Carennac abrite 50 % de commerces alimentaires de plus que l'industrielle Laval. Mais toutes ces particularités n'empêchent pas bourgs et ville d'apparaître avant tout comme des centres de régions rurales (voir tabeau IV).

Au total, la comparaison avec d'autres modèles régionaux révèle des correspondances. En Allemagne (W. Christaller) comme en Bas-Languedoc (R. Dugrand [12]), dans les Campagnes Toulousaines (R. Brunet [9]) comme en Basse-Normandie (J.-J. Muller [16] et en Picardie (A. Thibault [20]), l'on trouve un nombre comparable de niveaux (de 4 à 6). Mais dans le cas particulier du Quercy, la faible densité de la population qui souvent n'atteint pas 30, oblige à choisir des seuils inférieurs. Ce qui est bourgade dans l'Ouest français devient gros bourg dans le Lot, où les chefs-lieux de canton prennent facilement une allure urbaine [9-12].

LES VINGT-DEUX CENTRES DU NORD-EST QUERCYNOIS

Une surabondance de centres attractifs

Indices et carte d'influence permettent de préciser la répartition et l'originalité de ces centres en nombre pléthorique [18] (voir figure 8).

Une petite ville : Saint-Céré

Eloigné de Brive qui domine au Nord de la petite région, le centre local de Saint-Céré profite de sa situation périphérique pour exercer un certain rayonnement sur une zone peuplée de 15.000 habitants. Borné au Nord par la butte de Saint-Laurent-les-Tours, à l'Est et au Sud par les pentes du Châtaignal et du Causse de Gramat, ce carrefour n'a toutefois pas connu la mise en valeur espérée. Par deux fois, la voie ferrée a évité cette convergence des routes de diligences du Rouergue, de l'Auvergne et du Limousin.

Héritière du passé comme le prouvent les constructions bourgeoises des XVII[e] et XVIII[e] siècle, cette ville-marché a su conserver ses foires et un niveau de population comparable depuis un siècle et demi. Ses 3.926 habitants représentent un volume égal à celui des 13 autres communes du canton, fait remarquable en Quercy. Moderne à bien des égards : la proportion des immeubles construits après 1949 (13,6 %) est le double de celle rencontrée dans les campagnes environnantes, Saint-Céré tend à devenir une petite ville tout à la fois active et résidentielle. Plus que sur le tourisme (J. Lurçat), c'est sur le développement des services et des industries que l'on compte pour assurer l'avenir de la cité. Tout en maintenant un secteur tertiaire important (assurances), la petite capitale régionale cherche depuis peu à encourager l'industrie d'articles de voyage de même que le bâtiment et les travaux publics (voir tableau II).

Les quatre gros bourgs

« Certaines agglomérations de moins de 2.000 habitants peuvent par les formes d'activité de leur population, étrangères à l'exploitation du sol, être considérées comme urbaines » [14-p. 85]. C'est bien le cas des quatre gros bourgs-marchés de Martel, Vayrac et Bretenoux-Biars installés dans la vallée ou dans un ouvala. Distants d'une dizaine de kilomètres les uns des autres, ils s'échelonnent le long d'une diagonale qui court de la Corrèze au Ségala.

Jadis le « miracle hebdomadaire ou bi-mensuel » de la foire et du marché haussait ces bourgs épiscopaux et vicomtaux au rang de « petites villes ». Aujourd'hui, c'est plutôt le rôle de chef-lieu de canton qui explique depuis 1954-1962 une reprise démographique. Un millier d'habitants anime le centre qui ravitaille une clientèle moyenne de 3.200 personnes réparties sur une zone d'attraction de 120 kilomètres carrés.

Bien représenté (40 % des actifs), le secteur tertiaire laisse toutefois la place à une proportion notable d'agriculteurs (entre un quart et un tiers à Vayrac et Martel). Organisme urbain, le gros bourg se caractérise par la médiocrité de son industrie — quasi inexistante à Martel — et la faiblesse de sa fonction de ramassage. N'assurant que partiellement les besoins de son environnement, il constitue un relais entre les « grandes villes » de Brive, Saint-Céré ou Figeac et les villages proches.

— Avec la moitié de sa population active occupant des emplois industriels, Biars-sur-Céré représente un type rare de « commune-atelier » sans passé, liée au chemin de fer. Sa gare chargée de gérer le matériel régional expédie entre autres 3.500 tonnes de noix par an — record en France — et traite à la créosote 600.000 traverses. Sur sa zone industrielle, la plus importante du Nord du Lot une dizaine d'entreprises occupent 750 salariés qui produisent un tonnage de 50.000 tonnes réparti entre confitures, conserves et éléments métalliques. Passé de 274 habitants en 1886 à 1.273 en 1968, le pôle industriel de la petite région a enregistré en quinze ans un taux d'expansion supérieur à la moitié, unique dans le Lot.

— A proximité, Bretenoux — doublet résidentiel — descend de la bastide Villefranche d'Orlinde fondée par les Castelnau en 1270. Surveillant l'ancien chemin carossier de Figeac, devenu la R.N. 140, l'ancienne Villa Bretenorum cherche à compenser la réduction des cadres administratifs par l'essor de sa fonction scolaire. A cet effet, cinq circuits de ramassage drainent vers son collège plusieurs centaines d'élèves.

— Bien que situé au pied du célèbre Uxellodunum (Puy d'Issolu), Vayrac a longtemps stagné par suite de la concurrence de Martel et du manque de pont important sur la Dordogne. Au carrefour des routes Souillac-Bretenoux et Brive-Gramat, ce marché local tend à jouer la carte du tourisme, celle du ramassage (Centrale Laitière du Haut-Quercy) et celle de l'expansion scolaire grâce à un C.E.S. réputé.

Tombée de 5.000 habitants en 1650 à moins du tiers aujourd'hui, la vieille ville hérissée de tours de Martel-en-Quercy avait trouvé son équilibre dans la vie administrative de l'Ancien Régime. Outre un actif marché de vins et de truffes, c'est à sa fonction judiciaire occupant une centaine de légistes que Martel a dû ses beaux hôtels de magistrats. Devenue une ville pour retraités et artistes, l'ancienne sénéchaussée de la Vicomté de Turenne cherche à retrouver une fonction tertiaire supérieure grâce à la présence d'un secteur « assurances » en passe de supplanter les entreprises alimentaires.

Les six bourgs mineurs

Possédant tous un médecin et un à deux exemplaires de commerces et de services courants, les bourgs (ou bourgades) rassemblent une population moyenne de 680 habitants, dont 57 % agglomérés. Pourvus de guichets bancaires périodiques, ils peuvent attirer 1.750 personnes vivant sur une aire de 50 kilomètres carrés. Favorisant le secteur primaire par leur fonction de ramassage des produits agricoles, ces bourgs cherchent à freiner leur déclin par la promotion d'un tourisme familial ou une spécialisation industrielle.

— Déclaré « carrefour des vacances » par son syndicat d'initiative dès 1955, le bourg commerçant des Quatre-Routes provient d'une création ferroviaire. Au croisement des axes Martel-Saint-Céré et Meyssac-Brive, l'ancien lieu-dit Beyssac, érigé en commune en 1912, doit sa prospérité à des créations volontaires. Une entreprise de menuiserie industrielle, un atelier de confection, un dépôt de grossiste alimentaire et une fabrique d'accumulateurs à Cavagnac emploient plus de 200 ouvriers. Les produits vendus dans tout le Sud-Ouest atteignent aussi le marché parisien et national par l'intermédiaire des « grandes surfaces » et de la vente par correspondance (La Redoute).

— Descendant d'une bastide créée en 1282 par le seigneur de Tauriac contre les Turenne et les Castelnau, Puybrun constitue un autre carrefour touristique qui permet aux estivants parisiens et du Nord de la France de rayonner à 10-20 kilomètres. Par son activité industrielle (fruiteries et literie), le bourg dépend étroitement du complexe Bretenoux-Biars.

— A la limite de la région, au carrefour N. 20-N. 681, d'où part l'axe routier Brive-Méditerranée, le bourg de Cressenssac a perdu la moitié de sa population en un siècle. Trop proche de Brive, il se spécialise dans le bâtiment, la construction métallique et l'alimentation en gros.

— Si Bétaille, création des Turenne, a su garder son marché bi-hebdomadaire de l'asperge, Gagnac-sur-Cère n'a pu conserver son usine métallurgique fondée sur le minerai de fer local. Par contre, malgré le départ des constructeurs des deux centrales de l'E.D.F., Laval-de-Cère garde une allure industrielle. Sa Société Electro-métallurgique du Centre fondée en 1928 occupe toujours 180 ouvriers qui produisent 17.000 tonnes de ferro-alliages. Type de mono-industrie chargée de faire vivre ce bourg de 780 habitants d'aspect déjà auvergnat.

Les onze villages-centres

Les vides laissés par la répartition en oblique des bourgs sont occupés par des groupes de villages qui constituent l'un des traits originaux du Quercy-Vicomté.

Regroupant le huitième de la population agglomérée, ces centres élémentaires de services constituent le niveau le plus bas d'attraction locale. Villages d'abord, puisque 45 à 50 % de leurs habitants se déclarent agriculteurs, ils correspondent à une nécessité pour le voisinage immédiat en permettant en particulier les emplettes quotidiennes.

Pourtant ces modestes unités commerciales, jadis lieux de foires, ne cessent de décliner. De 1954 à 1968, Mayrinhac a perdu 12 % de ses habitants, Loubressac 17 % et Saint-Denis-près-Martel 26 %. Installés sur les plateaux et les coteaux plutôt que dans la vallée, ces villages pâtissent du manque de loisirs. Trop passifs, ils ne rayonnent que sur une vingtaine de kilomètres carrés, desservant 700 à 800 habitants soit une à deux communes.

— Mentionné dès 823, Sarrazac-L'Hôpital-Saint-Jean fut une étape sur le chemin de Saint-Jacques avant de devenir dès 1550 une des foires les plus réputées de la Vicomté, où affluaient les marchands de Bordeaux, de Tulle et d'Aurillac. Son « poids » actuel de 14 millièmes et 530 habitants ne correspond plus à son ancienne splendeur.

— Non loin de là Saint-Denis-près-Martel n'est pas devenue la gare de triage escomptée sur la ligne d'Aurillac. Véritable banlieue, Saint-Laurent-les-Tours s'intègre progressivement à Saint-Céré, tandis que les villages du Causse (Floirac, Loubressac) ou du Ségala (Teyssieu) souffrent de leur isolement.

Les vingt-six villages sans attraction

Enfin plus de la moitié des communes (54 %) renferment des villages vivant sur eux-mêmes, sans zone d'influence parce que bâtis à proximité de bourgs. Répartis sur une dizaine de kilomètres carrés, les 250 habitants de ces cellules rurales se dispersent dans la campagne où il est courant de noter des hameaux plus peuplés que le centre communal (Cavagnac).

Trois esquisses de réseaux urbains

Loin de se disposer selon un schéma régulier, les différents types de centres subissent l'influence du relief et de la position excentrique des villes dominant la petite région. Une opposition se dessine entre les centres occidentaux (Martel, Vayrac) soumis à l'attraction de Brive et les agglomérations orientales, mieux pourvues parce que plus éloignées de la cité bas-limousine (voir figure 9).

Trop de germes urbains ont été déposés dans ce terroir ; trop rapprochés, ils se font concurrence et se neutralisent mutuellement. Des ajustements apparaissent nécessaires. Martel ne peut guère espérer l'arrivée d'industries et doit s'orienter vers une vocation culturelle. Vayrac ne peut guère rivaliser avec le complexe Biars-Bretenoux qui manque lui-même d'un centre de formation technique. Enfin Saint-Céré, où le prix du terrain industriel viabilisé atteint 50 à 60 F, souffre d'équipements insuffisants (hôpital vétuste...).

Compte tenu des incertitudes des futures orientations, un schéma strict de répartition spatiale apparaît comme prématuré. Les types de centres ne s'organisent pas en pyramide régulière dominée par une ville unique, mais l'on assiste au contraire à l'apparition de différents réseaux groupant les bourgs par couples. Ainsi le Causse sous-peuplé voit la primauté de Martel contestée par Cressenssac, tous deux concurrencés par des villages disposés de façon concentrique. Plus linéaire, le réseau du Limargue et de la vallée égrène régulièrement ses bourgs tous les quatre à cinq kilomètres. A l'opposé une disposition en auréole presque parfaite fait graviter autour de Saint-Céré une pléiade de petits centres sans envergure (voir figure 10).

CONCLUSION

La nécessité d'assurer une certaine rentabilité des investissements et l'obligation d'offrir une qualité acceptable d'équipements obligent à concentrer les efforts en des points privilégiés de l'espace rural. La carte de l'encadrement fait apparaître les gros bourgs, chefs-lieux de canton, comme les points forts de l'armature urbaine. Dans une région où aucune agglomération n'a une situation vraiment prépondérante par suite de l'influence briviste, il paraît utile de renforcer ces points d'ancrage par la création d'emplois diversifiés et le regroupement des équipements administratifs. Les Postes et Télécommunications semblent avoir donné l'exemple comme le prouve l'essor du trafic postal des gros bourgs aux dépens des autres communes du canton [13].

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

[1] ATELIER D'AMENAGEMENT RURAL, 1969. — Eléments et réflexions pour un programme d'aménagement rural du département du Lot. Ministère de l'Agriculture, D.D.A. du Lot. Cartes.

[2] BACHELARD (P.). — Recherches sur l'artisanat dans la région Centre. Norois, n° 70, avril 1971, pp. 315-332.

[3] BARBIER (B.). — Villes et Centres des Alpes du Sud. Gap, 421 p. (thèse).

[4] BEAUJEU-GARNIER (J.). — Les Villes et la « fonction Centre ». Ann. Géographie, n° 430, 1969, pp. 710-713.

[5] BERTRAND (M.J.). — Les rapports entre villes et villages du Bas-Livradois. Ann. Géographie, n° 435, 1970, pp. 560-580.

[6] BLONDEL (G.). — Situation des entreprises industrielles, commerciales, artisanales. Centre de gestion et d'économie rurale du Lot, 1969, 61 p.

[7] BONTRON (J.C.). — Armature urbaine en milieu rural. Urbanisme, n° 118, avril 1970, pp. 32-36.

[8] BRESSOLETTE (R.). — L'Espace Economique : Problèmes et méthode d'étude en milieu rural. Revue d'Auvergne. Tome 78, 1964, pp. 20-30. (L'exemple de Gannat, Allier).

[9] BRUNET (R.). — Les campagnes toulousaines. Toulouse, 1965.

[10] CLOZIER (R.). — Le Quercy. Grenoble, 1953, 205 p.

[11] Conseil Economique et Social. — Les conditions de vie du monde rural. Avis et rapports, n° 17, 14 sep. 1969, pp. 637-651.

[12] DUGRAND (R.). — Villes et campagnes du Bas-Languedoc. Paris, 1963.

[13] GACHON (L.) — Le bourg cantonal, point d'ancrage de la vie rurale urbanisée en Auvergne. Norois, n° 51, juillet 1966, pp. 395-414.

[14] GEORGE (P.). — La campagne. P.U.F. Paris, 1956, 397 p.

[15] MEYNIER (A.). — Les activités urbaines dans le bassin de Brive. R.G.P.S.O., 1962, pp. 49-71.

[16] MULLER (J.J.). — Equipements tertiaires et centres en Basse-Normandie. Norois, n° 69, janvier 1971, pp. 69-85.

[17] OMBRET (A.). — La vie agricole dans le bas-pays limousin (Bassin de Brive), R.G.P.S.O., 1936, pp. 169-200 et 238-295.

[18] PROST (M.A.). — La hiérarchie des villes. Paris, 1965, 333 p.

[19] ROCHEFORT (M.). — Méthode d'étude des réseaux urbains. Intérêt de l'analyse du secteur tertiaire de la population active. Annales de géographie, n° 354, mars 1957, pp. 125-143.

[20] THIBAULT (A.). — Villes et campagnes de l'Oise et de la Somme. C.D.D.P., 1967, 187 p., 49 fig.

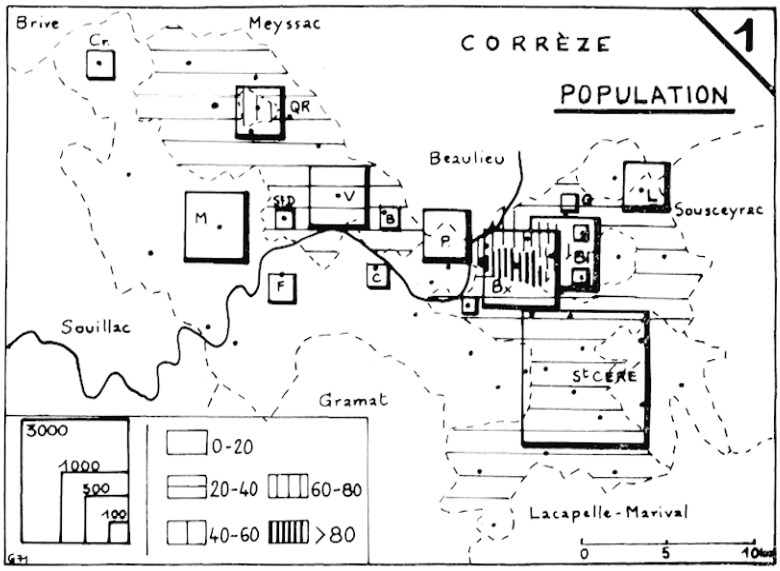

Fig. 1 : *La population du Nord-Est quercynois*

(source : recensement de 1968)

— Population *agglomérée* des principaux centres (surface proportionnelle de 100 à plus de 3.000 habitants). Chaque point correspond à un centre communal.

— Population *éparse* : la densité varie de 0-20 à plus de 80 habitants au km2.

— Abréviations des noms de centres : B : Bétaille - Bi : Biars - Bx : Bretenoux - C : Carennac - Cr : Cressenssac - F : Floirac - G : Gagnac - L : Laval-de-Cère - M : Martel - P : Puybrun - QR : Les Quatre-Routes - StC : Saint-Céré - StD : Saint-Denis-près-Martel - V : Vayrac.

Sont précisés en outre les cantons voisins du Lot et de la Corrèze.

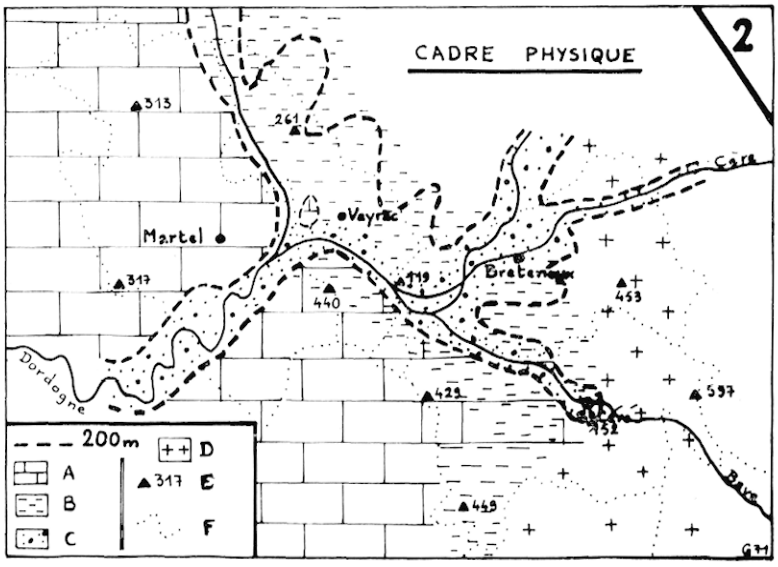

Fig. 2 : *Le cadre physique du Quercy-Vicomté*

— La courbe de 200 m encadre les vallées de la Dordogne, de la Cère, de la Bave et de la Tourmente. (E : points culminants caractéristiques : l'amplitude atteint 200 à 300 m).

— Sols : A. Terrains calcaires du Causse de Martel.

B. Limargue de coteaux : collines argilo-calcaires.

C. Alluvions sablonneuses de la « Vallée ».

D. Terres froides cristallines du Ségala-Châtaignal.

— F : Pointillé fin : limite de canton et de département.

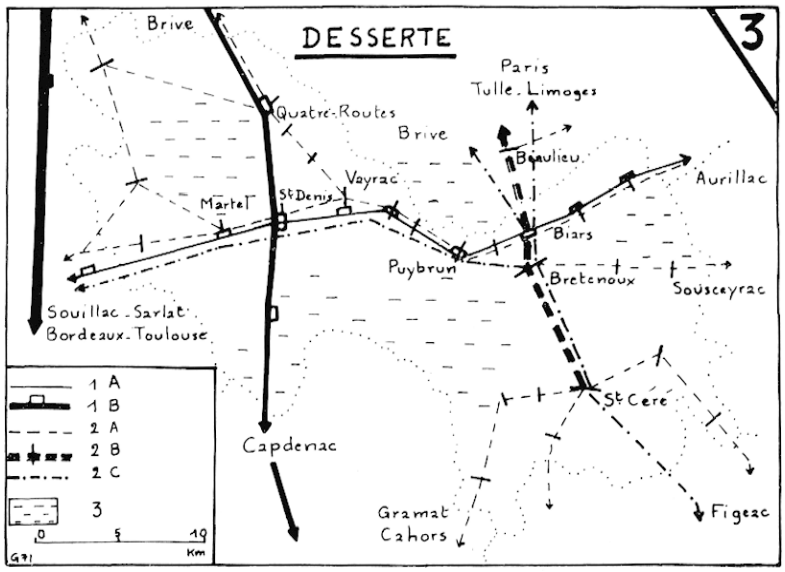

Fig. 3 : *La desserte du Nord-Est quercynois*

(fréquence des transports)

— *1 : Voie ferrée :* 1 A : Moins de 5 trains quotidiens.
1 B : Plus de 10 trains quotidiens ; gare ou station.

— *2 : Route :* Autocars assurant la correspondance avec la S.N.C.F. (lignes régulières).

2 A : De 1 à 2 services AR quotidiens.

2 B : 4 et plus de 4 services AR quotidiens ; arrêt.

2 C : Lignes régulières de messageries (détail et camions entiers).

— *3 : Zone isolée,* non desservie par le train ou le car (Causse, Ségala).

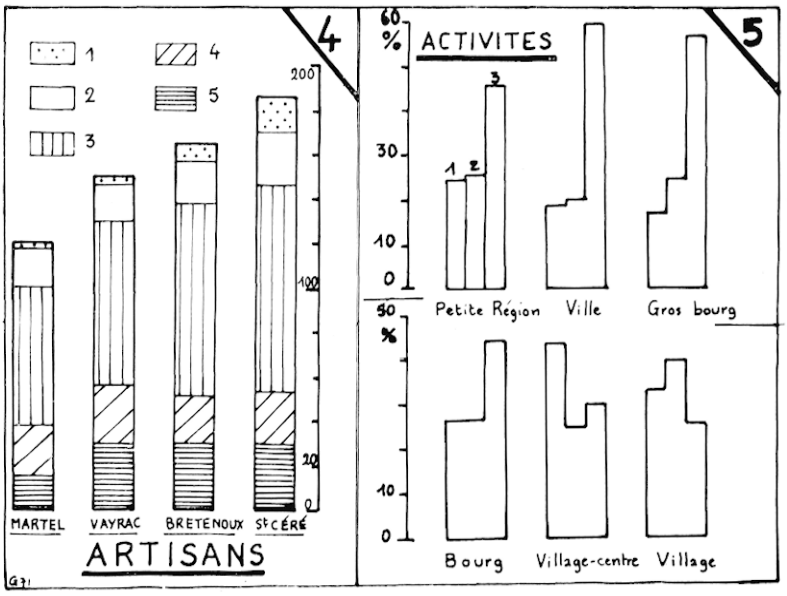

Fig. 4 : *La répartition des 620 artisans entre les cantons*

— 1 : Services - 2 : Divers - 3 : Bâtiment - 4 : Mécaniciens - 5 : Produits agricoles. Prépondérance du secteur bâtiment et des cantons orientaux.

Fig. 5 : *Activités et types de centres* (cf. Tableau IV)

1 : Alimentation - 2 : Bâtiment - 3 : Services privés (en %).

— Représentation géométrique de la part de chaque catégorie d'activité en fonction des différents types de centres (médiane à tous les centres).

— Par rapport à la moyenne régionale, à remarquer l'importance des services en ville et leur médiocrité dans les villages.

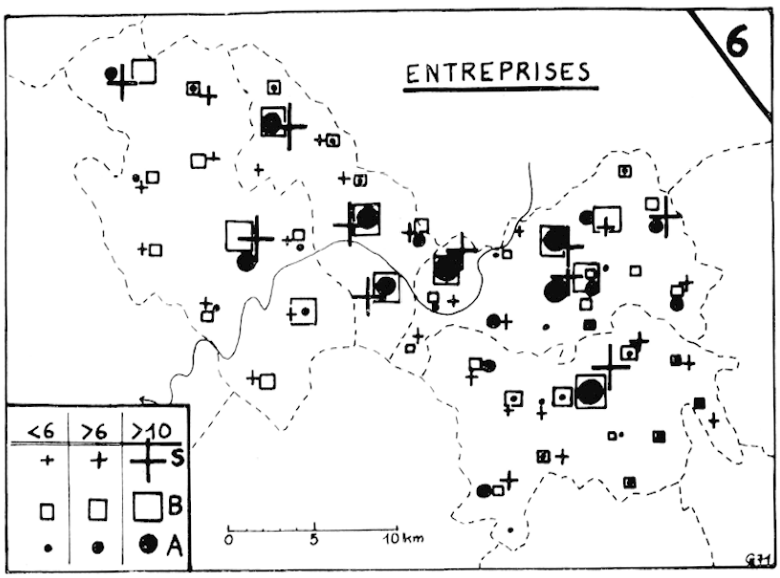

Fig. 6 : *La répartition des entreprises artisanales et commerciales*

— Moins de 6 établissements par commune ; de 6 à 9 établissements ; 10 et plus de 10 établissements par centre attractif.

— Services privés : S - B : Bâtiment - A : Alimentation.

N.B. : Un septième des communes possèdent chacune plus de 10 entreprises d'alimentation et du bâtiment. 40 % d'entre elles n'abritent que 1 ou 2 établissements. Les proportions sont meilleures pour les services privés, respectivement 21 % et 46 %.

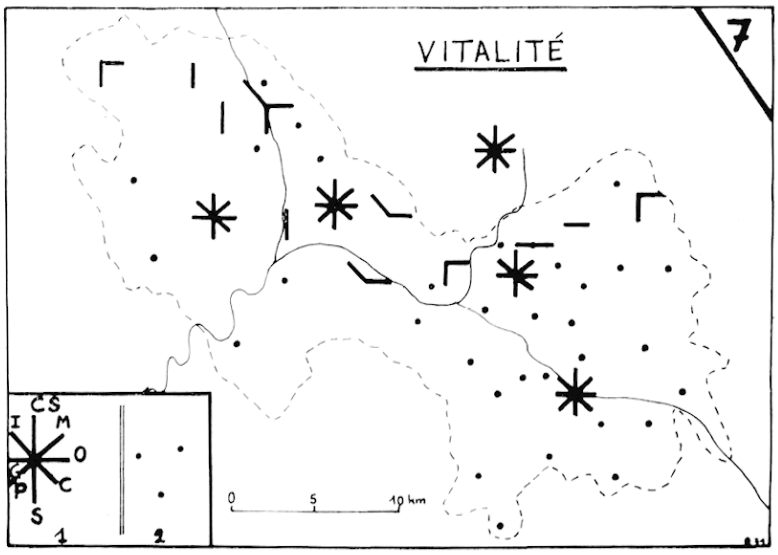

Fig. 7 : *La vitalité des centres attractifs*

— 1 : Cette « vitalité » se traduit par la présence dans la commune de :
GS : un établissement scolaire du secondaire (C.E.G., C.E.S., Lycée).
M : une maison de retraite (Sécurité Sociale ou établissement privé).
O : un service de ramassage des ordures (avec dépôt éloigné).
C : une salle de cinéma (spectacle au moins bi-hebdomadaire).
S : un terrain de sports aménagé (football et... terrain de camping).
P : une piscine surveillée (à l'exclusion des baignades en rivière).
G : un grand garage (souvent concessionnaire de marques).
I : un syndicat d'initiatives (publicité touristique, organisation de la fête locale).

— 2 : Commune rurale ne possédant aucun élément de ces équipements. C'est le cas pour 70 % des circonscriptions de la « petite région ». Au contraire la vie se concentre le long d'un arc de cercle des Quatre-Routes à Laval, laissant de côté Causse et Ségala.

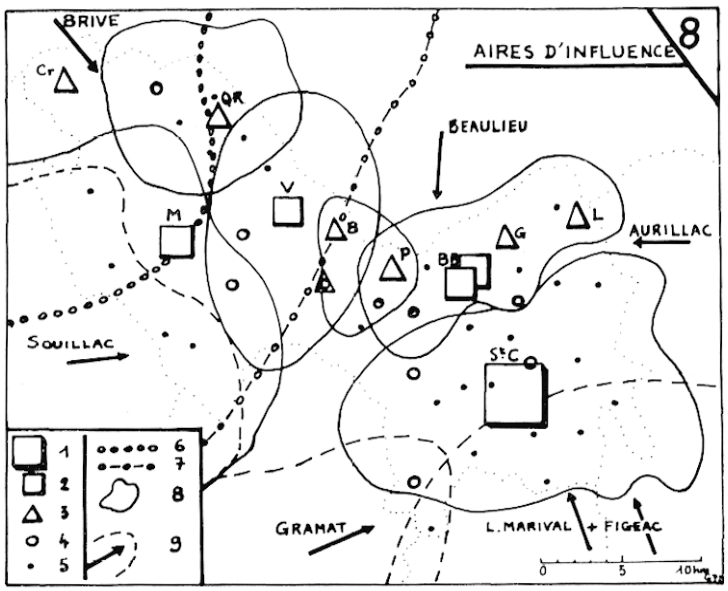

Fig. 8 : *Les zones de commandements des principaux centres*

— Les centres attractifs : 1 : Ville - 2 : Gros bourg - 3 : Bourg (mineur) - 4 : Village-Centre - 5 : Village.

— Les aires d'influence : 6 : Zone de commandement de Brive, 40 à 60 % - 7 : Brive, 20 à 40 % - 8 : Zone de commandement des 7 principaux centres - 9 : Concurrence des autres centres extérieurs.

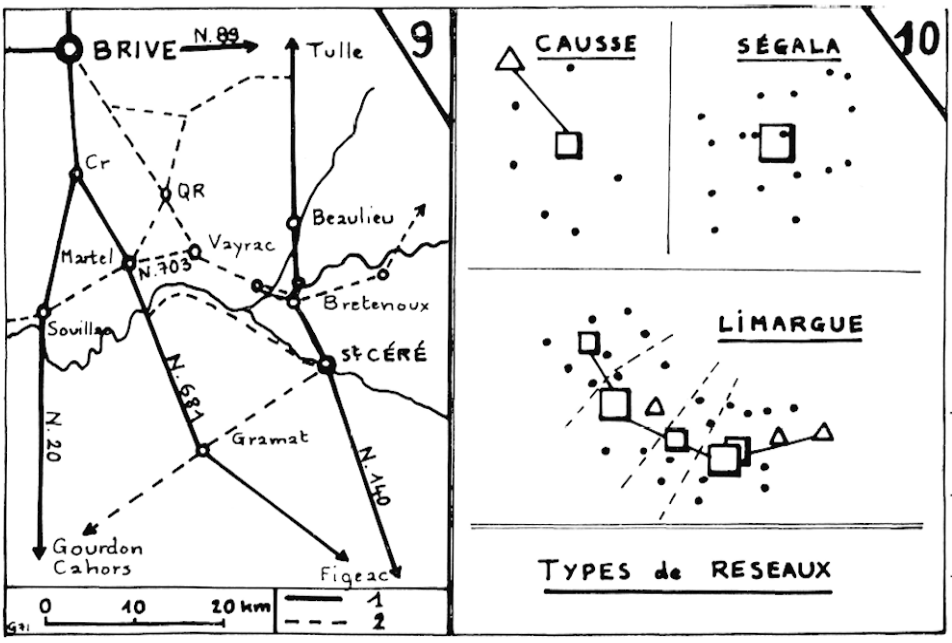

Fig. 9 : *Le Nord-Est quercynois dans sa région*

1 : Grands axes routiers (Nationales, axe Brive-Méditerranée N. 681...).

2 : Voies de moindre importance (le long des vallées).

Fig. 10 *Trois types de réseaux*

— Causse : Martel et Cressenssac dans la dépendance de Brive.

— Ségala : La domination exclusive de Saint-Céré.

— Limargue : Le croissant limarguais.

Tableau I : *Nombre moyen d'entreprises par type de centre*

	Petite ville	Gros bourg	Bourg	Village-centre	Village
ALIMENTATION					
Boulanger, boucher, charcutier	21	6	4	2	2
Epicier, crémier, boissons	42	10	6	2	1
BATIMENT					
Maçon, charpentier, couvreur	24	6	4	3	2
Menuisier, peintre, électricien	30	4	4	3	1
Mécanicien (machine agricole), forgeron	9	3	1	1	1
SERVICES PRIVES					
Café, buvette, bar	10	4	2	1	1
Hôtel-restaurant	21	5	2	1	
Garagiste-pompiste	14	4	2	1	
Médecin, pharmacien	7	3	1		
Dentiste, infirmière	3	2	1		
Coiffeur, soins de beauté	9	3	1		
Couturière (habillement)	35	7	1		
Droguiste, quincailler	17	4	1		
Radio-électricien, horloger-bijoutier	18	3	1		
Notaire, agent immobilier	9	3	1		
Agents d'assurances, représentant	30	4	1		
Banque, guichet bancaire	4	2	1		
Société sportive, de loisirs	13	4	1		
TOTAL : * nombre moyen	316	77	35	14	8
* médiane	—	80	33	13	7
N.B. — **SERVICES PUBLICS**					
Gendarmerie	+	+			
Pompiers	+	+	+		
Bureau (ou agence postale)	+	+	+	(+)	(+)
Etablissement d'Enseignement Secondaire	+	+			
Hôpital, clinique	+				
Maison de retraite, hospice	+	+			
Service de transports (S.N.C.F., taxis...)	+	+	+		

Tableau II : *Les principaux centres attractifs*

Centres	Poids des entreprises (en ‰)	Zone d'attraction		Alimentation (hab.)	Rapports			
		Aire (en km2)	Population attirée		A	B	C	D
	1	2		3		4		
Saint-Céré	283 ‰	177	8.180	139	1,22	1	1	1
Bretenoux plus Biars ...	133	114	6.250	215	1,92	0,75	0,92	0,50
Martel	76	128	2.880	261	1,98	0,73	0,36	0,30
Vayrac	68	125	3.720	232	3,35	0,51	0,33	0,24
Quatre-Routes ..	46	86	3.210	229	5,10	0,35	0,30	0,16
Puybrun	40	51	2.540	181	3,21	0,51	0,57	0,15

1 — **Poids des entreprises** : (en millièmes de la petite région). Il s'agit des établissements du centre même, et non des entreprises du canton.

2 — **Zone d'attraction** : De 7 à 17 communes du Lot et de la Corrèze limitrophe sont dominées par chaque centre (médiane : 10 communes).

3 — **Alimentation** : Nombre moyen d'habitants de la zone pour 1 commerce alimentaire du centre. Noter la différence sensible entre Saint-Céré bien pourvue (une soixantaine d'établissements) et les autres centres (médiane : 15 établissements).

4 — **Rapports** : * A — Rapport population de la zone (sans le centre) population du centre : plus le coefficient dépasse 1, plus la clientèle extérieure au centre est importante.

* B — Saint-Céré = 1 → rapport population zone/population agglomérée.

* C — Saint-Céré = 1 → rapport aire/population agglomérée.

* D — Saint-Céré = 1 → rapport poids des entreprises selon les différents centres attractifs (Voir « Poids des entreprises »).

Tableau III : *Caractéristiques des types de centres* (médianes)

	Ville de Saint-Céré	Gros bourg	Bourg	Village-centre	Village
POPULATION communale	3.926	1.230	665	414	243
Population **agglomérée** au chef-lieu	3.682	1.020	395	136	56
Evolution de la population 1962-1968	+ 2,7 %	+ 9,4 %	+ 0,8 %	— 1,6 %	— 7,3 %
ZONE D'ATTRACTION					
Aire de commandement	177 km2	120	50	20	10
Clientèle attirée (habitants)	8.180	3.000	1.750	750	250
POIDS DES ENTREPRISES (en millièmes de la petite région)	283 ‰	72	28	11	3
Part des centres dans **leur** canton (en % du canton) ..	77 %	33	13	7	1 à 1,5

Tableau IV : *Activités et types de centres*

(Médiane de chaque catégorie d'activité — En %)

Centres...	ALIMENTATION	BATIMENT	SERVICES PRIVES
Région N.-E. quercynois	25,1 %	26,1 %	48,8 = 100 %
VILLE de SAINT-CERE	18,1	20,2	**60,9** = 100 %
4 GROS BOURGS	18,5	23	58,5
dont... Martel	**12,7**	18,7	**68,4**
Bretenoux	16,7	27,4	55,9
Vayrac	21,1	17,1	61,8
Biars	23,5	32,9	**43,6**
6 BOURGS	**27,7**	27,1	45,2
dont... Quatre-Routes	27	17,3	55,7
Puybrun	31,1	31,1	37,8
Gressenssac	20	40	40
Gagnac	**30,4**	39,2	30,4
Bétaille	27,2	22,8	50
Laval-de-Cère	27,7	12,3	60
11 VILLAGES-CENTRES	**45**	**25**	30
dont... Carennac	45	30	25
Sarrazac	19	24,7	56,3
Mayrinhac	53	**7**	40
Saint-Laurent-les-Tours	27	33	40
Cornac	**64**	29	**7**
Floirac	23	54	23
Loubressac	54	23	23
Saint-Denis-près-Martel	30	40	30
Tauriac	38	24	**38**
Prudhomat	**73**	**0**	27
Teyssieu	54	19	27
26 VILLAGES	33	**41**	26
dont... Saint-Michel (Limargue)	37	26	37
Baladou (Causse)	0	66	34
Girac (Vallée)	33	33	34
Saignes (Limargue-Ségala)	100	0	0